

Le, 06/06/2023

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du 06/06/2023

Début de séance : 20 heures 40

Présents : Dominique ROUSSEAU, Annie PETITON, Joël BERTHELEMY, Marianne RENAULT, Sébastien AUBRY, Isabelle DAGUENET, Bertrand DECAUX, Marie-Pierre GAUBERT, Sylvie MAILLY, Anthony MARAIS, Frédéric DURAND (21 h 25)

Absents : Justine QUIBEL, Cyril BARRABE, Solange SANCHEZ, Delphine HEBERT

Secrétaire de séance : Joël BERTHELEMY

I Le compte-rendu du Conseil Municipal du 07/02/2023 est lu et approuvé à l'unanimité.

II Subventions aux Associatons Bardouvillaises

	2022	2023
Amicale des anciens	150 €	200 €
Accueil et Loisirs	250 €	250 €
Anciens Combattants	200 €	250 €
ASCB	2500 €	2 500 €
Jumelage		
Anerie de Beaulieu	300 €	350 €
Société de chasse		
USPI	750 €	
Coopérative scolaire	1000 €	1 000 €
Paniers de la Presqu'île	250 €	subvention à venir suite à AG
Pieds dans l'Eau	2000 €	500 € sous condition d'actions sur les fossés
Colibri	300 €	300 €
	Total :	5 350 €

non votants: Annie PETITON pour l'Amicale des Anciens
Marianne RENAULT Sébastien AUBRY pour les Pieds dans l'Eau
Dominique ROUSSEAU pour l'ASCB.
Isabelle DAGUENET pour l'ASCB.
Anthony MARAIS pour la Coopérative Scolaire

Approuvé à l'unanimité.

III - Subventions aux organismes extérieurs

Amicale des maires :	63,80	0,10/h
FSL (Département)	520,60	
PRSBN	2323,00	3,68/h

Approuvé à l'unanimité.

IV - Convention MJC

L'accueil se déroulera du 10/07 au 28/07/2023. La tarification est calculée suivant le QF. 17,00/ enfant sont facturés à la collectivité.

Approuvé à l'unanimité.

V - Déontologie

La Préfecture demande la désignation d'un référant déontologique. Il faut que cette personne ne soit non élue et n'ayant eu aucun mandat ces 3 dernières années. Ce profil est difficile à trouver dans notre population. Des candidatures des deux personnes proposées par la CDG76 a été retenus.

Approuvé à l'unanimité.

VI - Point info

Armada 2023 :

La RD64, de l'entrée de Bardouville au hameau de Beaulieu sera fermée à la circulation de 6 heures à 18 heures ; Un demi-tour sera organisé à Beaulieu.

Le stationnement sera interdit sur les trottoirs de Beaulieu le 18/06 de 6 heures à 18 heures

Le chemin de hallage sera fermé et sécurisé par VEOLIA . Néanmoins les riverains et leurs invités pourront passer jusqu'à 9 heures sous réserve de présenter un laissez passer à prendre en mairie mentionnant le lieu de stationnement (espace privé) et le N° de plaque du véhicule.

Aucun stationnement hors propriété sera admissible.

Le chemin du Corset Rouge et le chemin du Roy seront en sens unique

La rue de la Cavée et le passage Saint Georges seront inaccessibles en voiture

Pour rappel ces directives sont le fait de la préfecture et leur respect sera l'objet des forces de police et de gendarmerie.

Seine à vélo

Le projet avance, le linéaire a été validé. Les travaux débuteront en 2024 pour une mise en service effective en 2025.

Fin de la séance : 23 heures